DES ENFANTS SANS TOIT À L'ÉCOLE LAZARE GOUJON!

Deux familles de l'école soit 4 enfants dorment à la rue!

Le 22 août 2022, 1600 enfants dormaient dehors faute de solutions apportées par le 115, du fait d'un manque de places d'hébergement d'urgence¹. Depuis janvier 2022, ce nombre a presque doublé. Cette situation est inacceptable.

L'hébergement est un droit inconditionnel.

L'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : « Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence. »

Au niveau de la Métropole lyonnaise, le collectif « Jamais sans toit » recense depuis la rentrée 37 familles soit **90 enfants sans toit.**

L'État français ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont il est signataire. Les droits à l'hébergement et à l'éducation sont bafoués. Avoir un toit sur la tête est un préalable pour apprendre. Nous demandons que l'État prenne ses responsabilités et se montre à la hauteur de ses engagements.

A l'école Lazare Goujon, à Villeurbanne, deux familles sont actuellement sans toit, sans aucun abri pour passer la nuit. <u>Cela concerne 4 enfants.</u> Nous avons alerté les travailleurs sociaux, les élus villeurbannais, l'OFII et les services de la préfecture sans succès.

Nous organisons vendredi 23 septembre à partir de 16h un goûter solidaire à la sortie de l'école Lazare Goujon

Il s'agit de rendre visible cette situation inacceptable et d'alerter les autorités compétentes.

Nous demandons l'ouverture de places d'urgence pour que le droit à l'hébergement de ces enfants soit respecté. Nous demandons la prise en charge de ces enfants et de leur famille.



Collectif Jamais sans toit École Lazare Goujon

Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit. https://www.eleves-sans-toit.fr

Contacts: François 06 84 41 45 20 / Séverine 06 35 26 17 40

Adresse : École Lazare Goujon 50, rue Pierre Voyant 69100 Villeurbanne